

honore même aux yeux de son peuple le ministre du Seigneur.

LA PRÉTENDUE ABJURATION DE JEANNE D'ARC

Les admirateurs de Jeanne d'Arc apprendront avec plaisir le progrès que vient de faire la cause de la Pucelle.

C'est, à l'heure présente, une chose acceptée et reconnue par les théologiens et les savants, à Rome et à Paris, qu'il faut déchirer dans les histoires de la Pucelle l'unique page qui obscurcissait et paraissait entacher son front d'héroïne et de sainte — la page de sa prétendue abjuration canonique huit jours avant son supplice. Cette page doit faire place désormais à une page absolument nouvelle, la plus glorieuse, la plus belle peut-être de son existence.

Le travail publié l'année dernière par M. le chanoine Dunand, travail dans lequel il démontrait que jamais, dans aucune circonstance, la servante de Dieu n'avait "été plus admirable de patriotisme, de prudence, de courage et de foi", que le jour de cette prétendue abjuration, a conquis tous les suffrages et la démonstration est estimée décisive.

Ainsi en ont jugé, à Rome, le 17 décembre dernier, les Consultants de la Sacrée-Congrégation des Rites, dans une des séances du procès de la Vénérable.

Ainsi en a jugé, dans son *Bulletin critique* du 15 mars, Mgr Duchesne, le directeur de l'École française de Rome.

Ainsi en ont jugé, à Paris, le 2 avril, les historiens et érudits qui ont pris part au congrès des sociétés savantes. La communication donnée ce jour-là par M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, aux membres du congrès, communication qui confirmait le sentiment de Mgr Duchesne, n'a provoqué aucune contradiction et a réuni toutes les sympathies.

Il n'y a donc pas à craindre, sur la question de la

sain
sava
réjo

LE 1

U
sent
de la

N
relat
tion,
d'aut

néfas
Ces s

en qu

Au
fait d

de la
Le

divor
En
autre

LÉGE

La
mois

amis :
la sau

Qua
du fes

maitre
tromp

je vou
très ha

du ves
Tou